



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Unité départementale
de l'architecture et du patrimoine
des Côtes d'Armor

Affaire suivie par
Patrick Le Bris

Poste : 02 96 60 84 70

Réf : PLB/GLV.19.352

Saint-Brieuc, le 29 octobre 2019

L'Architecte des bâtiments de France,
Adjoint au Chef de l'Unité Départementale de
l'Architecture et du Patrimoine des Côtes d'Armor

à

DDTM
SPLU
Unité planification et actions transversales

À l'attention de M. Guillaume Poullquen

Objet : Révision du PLU de Lamballe-Armor
Porter à connaissance

Dans le cadre de l'élaboration du porter à connaissance en vue de la révision du PLU de la commune de Lamballe-Armor, je ne dispose à ce stade d'aucune information ou étude complémentaire relevant de mon domaine de compétence, susceptibles d'être communiquées.

En ce qui concerne les servitudes de protection actuelles, je joins à cette note un récapitulatif des monuments historiques et sites paysagers.

Il pourrait être envisagé de réaliser, en concertation avec notre UDAP, des périmètres délimités des abords (PDA) autour des monuments suivants :

- le château de la Moglais (M.H. inscrit : 30/10/1973),
- l'ensemble mégalithique de la Lande du Gras (M.H. inscrit : 19/07/1995),
- l'église Saint-Gobrien (M.H. inscrit 09/10/1989). Un PDA pourrait être réalisé en cœur de bourg de Morieux en réduction du périmètre de 500 m.

Par ailleurs, en ce qui concerne les monuments dont le périmètre de protection s'inscrit dans le périmètre du site patrimonial remarquable en cours de révision, des PDA seront à réaliser en cohérence avec le périmètre du SPR.

L'Architecte des Bâtiments de France
Adjoint au Chef de l'Unité départementale
de l'Architecture et du Patrimoine

Patrick Le Bris

Lamballe-Armor

Annexe : liste des servitudes patrimoniales

Les monuments historiques (servitude AC1) et des sites paysagers (servitude AC2)

Anciennement commune de Lamballe

- Eglise Notre-Dame (ou collégiale) (M.H. Classé : 02/08/1848)
- Eglise Saint-Martin (M.H. Classé : 16/09/1907)
- Eglise Saint-Jean : clocher (M.H. Inscrit : 07/12/1925)
- rue du Four: n° 6- Maison du XVIIème siècle, façade et toiture (M.H. Inscrit : 02/12/1926)
- rue du Four: n° 5 devenu le n° 7, façades des deux maisons (M.H. Inscrit : 19/06/1926)
- rue du Four: n° 3 devenu le n° 5, façade (M.H. Inscrit : 19/06/1926)
- rue du Docteur Lavergne, 2 (anciennement 6 place du Beloir) : Maison du XVIIème siècle, façades et toitures (M.H. Inscrit : 02/12/1926)
- rue du Dr Calmette n° 17 (ancien n° 21) (maison Moullec) : façade et toiture. (M.H. Inscrit : 11/06/1930)
- rue du Dr Calmette: n° 33 (ancien n° 25). Maison du XVIème siècle, façade et toiture (M.H. Inscrit : 22/03/1930)
- Allée couverte de Chêne-Hut, lieu-dit "Le Commun" (parcelle n° 283, section C du cadastre de Saint-Aaron) (M.H. Classé : décret 17/01/1963)
- parvis Saint-Jean : n° 2 et 4, façades et toitures (M.H. Inscrit : 18/09/1964)
- Place du Martray. Maison dite du "Bourreau" : façades sur la place du Martray et sur la rue du Dr Calmette ; ensemble des toitures (M.H. Classé : 22/11/1909 - 01/06/1964)
- Croix sur le placître de La Poterie, près de l'église (M.H. Inscrit : 05/10/1964)
- Croix sculptée, dans le cimetière de Maroué (M.H. Inscrit : 22/06/1964)
- rue Saint-Jean: n° 6 et 8, façades et toitures (M.H. Inscrit : 08/06/1964)
- Menhir de "Guihallon" au lieu-dit "Le Bois du Guihallon" (parcelle n° 291, section A, 2ème feuille du cadastre de Trégomar) (M.H. Classé : 28/12/1965)
- Château de la Moglais : façades et toitures du château, de l'orangerie et du bâtiment dit "Théâtre" (M.H. Inscrit : 30/10/1973)
- Moulin à vent de Saint-Lazare (M.H. Inscrit : 07/09/1977)
- Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP : 30/01/2002) / Site patrimonial remarquable (SPR) depuis le 07/07/2016
- Château de la Moglais: le logis principal pour ses façades et toitures et pour ses intérieurs des 18ème et 19ème siècles (entrée, escalier d'honneur et cage d'escalier, grand salon du rez de chaussée, trois pièces du rez de chaussée de l'aile sud, couloir du premier étage, trois chambres du premier étage avec leur panneaux de papiers peints, escalier en bois de l'aile sud); les communs situés en vis à vis de part et d'autre de la cour d'honneur à l'exclusion cependant des bâtiments de liaison, pour leur façades et toitures ; l'orangerie en totalité; le bâtiment dénommé théâtre ou salles des fêtes, pour ses façades et toiture; la cour d'honneur et le jardin pour leurs sols d'assiette, leurs murs, grilles, éléments de clôture et fossés, les deux pavillons situés de part et d'autre de la grille d'entrée, les douves ornementales avec le pont orné de sphynxes, les statues, vases et vasques; la partie conservée de l'ancienne avenue établie au nord-ouest, pour son sol d'assiette. (Inv.M.H. 16/11/2011) Cet arrêté se substitue à l'arrêté du 30/10/1973
- Haras national : façades et toitures de tous les bâtiments construits avant la première guerre mondiale (hormis aménagements et équipements contemporains), l'écurie n°10 en totalité, le parc pour son sol d'assiette, ses murs, clôtures et portails (Cad. : parcelles AK 572 et 573) (M.H. Inscrit : 11/12/2015)

Anciennement commune de Meslin

- Allée couverte de la lande du Gras, au lieu-dit "La Guine Folle" (parcelle n° 260, section C du cadastre) (M.H. Classé : 17/05/1962)
- Château de Cargouët, corps de logis et pavillon (M.H. Inscrit : 25/03/1992)
- Ensemble mégalithique de la Lande du Gras (parcelle n° 6, section ZI ; parcelles n° 16, 107, 156, section C du cadastre) (M.H. Inscrit : 19/07/1995)

- Ensemble Mégalithique de la Lande du Gras (à l'exclusion de l'allée couverte classée par arrêté du 17 mai 1962) et parcelles (sol et sous-sol) sur lequel il est établi-section ZI (parcelles n° 6, 16 et 107-section C n° 156) [arrêté annulant et remplaçant celui du 19 juillet 1995) (M.H.Inscrit : 20/03/1996)

Anciennement commune de Morieux

- Eglise Saint-Gobrien (M.H.Inscrit : 09/10/1989)
- Ensemble de l'intérieur de l'église, y compris les peintures murales (M.H.Classé : 17/02/1995)

Anciennement commune de Planguenoual

- Pigeonnier de l'ancien manoir de Vau-Joyeux (M.H.Classé : 29/12/1982)

Vous pourrez trouver, à titre d'information, des données informatiques concernant les périmètres de protection des monuments historiques concernés via le lien suivant :

<https://geobretagne.fr/mapfishapp/map/9b5b61d4c3adfedb07ed7f3f62765823>

